EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:35 Page2

les enfants du métro

PASSEPORT COLO

PASSEPORT CERTIFIÉ CONFORME EDM DES COLOS ENFANTS & ADOS

HIVER PRINTEMPS TOUSSAINT POUR TOUS

Petit guide du voyageur
à l'usage des enfants, ados, monos et parents

INTRO

Ce passeport s'adresse aux participants des séjours de l'hiver, du printemps et de la Toussaint.

Vous y trouverez des infos générales et pratiques, ainsi que des conseils de préparation.

Vous avez une question ? Nous essayons de vous apporter la réponse dans ce « Passeport colo ».

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:36 Page4

AMBITIONS ÉDUCATIVES

La Fondation « les Enfants du Métro », c'est plus de 80 ans au service des agents de la RATP. Elle a été reconnue d'utilité publique, par le décret du 28 août 1930.

Les vacances collectives représentent pour les enfants et les adolescents **une aventure incontournable**. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation.

La Fondation organise des séjours qui veulent promouvoir **des vacances où la vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe** et les activités sont organisées en fonction des besoins, des désirs et des projets des participants.
Nous voulons des vacances décontractées où chaque enfant choisit ses activités en fonction de critères qui lui sont propres : ses intérêts, présence de camarades et humeur du moment. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et ses possibilités d'agir.

Chaque enfant a un rythme qui lui est propre. Les besoins de repos et de temps libres sont importants. Dans la mesure du possible, nos centres s'organisent de façon à respecter ces rythmes tout en favorisant l'autonomie des enfants les amenant à prendre quelques responsabilités. Pour faciliter cette organisation, les jeunes sont répartis en groupes d'âge, et des espaces spécifiques leur sont attribués. Les moments de vie quotidienne sont organisés pour être vécus agréablement mais également pour aider les enfants à grandir, être plus autonomes, plus débrouillards.

La participation à nos séjours suppose un engagement de chaque jeune à respecter les règles de bon sens de la vie collective. Il ne sera en conséquence toléré aucune forme d'agression, y compris verbale.

La mise en place de règles de vie claires permet aux enfants et adolescents de savoir ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. Offrir des conditions de sécurité optimales et un cadre de vie agréable est un devoir incontournable. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité affective et physique de l'enfant.

Les liens avec la famille sont préservés à travers le courrier et la possibilité donnée aux parents de téléphoner de temps en temps. Cependant nous comptons sur eux pour encourager leurs enfants à se déconnecter de leur téléphone portable voire Internet de manière à être à 100% ouvert à leur séjour.

Mobilisées dans la lutte contre toutes les discriminations, nos équipes s'attachent tout particulièrement à **développer le "vivre ensemble"**. Rappelons que la Fondation est une **association laïque**, nous sommes respectueux des choix individuels et reconnaissons, à tous, le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement collectif garantissant l'intérêt général. La religion doit rester dans la sphère privée de chacun. Par là même, chacun devra manger à tous les repas et plus globalement participer à l'ensemble du séjour.

A travers ces ambitions éducatives, nous souhaitons que chaque enfant, chaque adolescent se retrouve dans les séjours que nous proposons et surtout qu'ils se déroulent dans un climat de confiance et sécurité.

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:36 Page5

AVANT LE DÉPART

Prendre contact avec le directeur :

En l'absence de réunion préparatoire, **nos directeurs sont joignables**, si besoin, 15 jours avant le début du séjour par mail ou téléphone afin de répondre à vos questions et donner des informations complémentaires.

Documents obligatoires à remettre le jour du départ :

- Pour tous les séjours, vous devez obligatoirement fournir un **certificat médical** d'aptitude aux activités physiques et sportives.
- Si votre enfant doit suivre un traitement médical pendant le séjour, il est indispensable de nous fournir un double de **l'ordonnance du médecin**.
- Pour justifier les droits à l'assurance maladie de votre enfant, nous avons besoin d'une **attestation Vitale**. Demandez-la aux guichets automatiques multiservices disponibles dans les organismes d'assurance maladie ou faites une demande en ligne sur : https://assure.ameli.fr/
- Pour les séjours en Europe, il est indispensable de disposer d'une **carte d'identité** ou d'un **passeport**. Ces pièces d'identité doivent être en cours de validité.
- Pour les séjours en Europe, vous devez également avoir une **carte européenne d'assurance maladie** délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie ou en ligne sur le site de votre caisse d'assurance maladie. Elle est nominative et valable 1 an.

Convocation et « kit départ » :

Environ 3 semaines avant le départ, vous recevrez votre « kit départ » par courrier. Il est constitué des éléments suivants :

- **Le trousseau** (vous pouvez d'ores et déjà le télécharger sur notre site Internet).
- **L'enveloppe « argent de poche »**.
- **Les étiquettes bagages.**
- **La convocation départ et retour.**
- **La lettre du directeur.**
- **L'enveloppe pré-imprimée à donner le jour du départ** avec les documents demandés (certificat, ordonnance, attestation vitale, argent de poche, papiers d'identité).
- **Le plan** détaillant le lieu du départ.
- Pour les séjours des 3/13 ans, **le mode d'emploi de la boîte vocale** du séjour.

Attention, le « kit départ » ne peut vous être envoyé que si le séjour est entièrement réglé.

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:36 Page6

LE DÉPART

L'heure et le lieu de rendez-vous sont sur la convocation. Si vous avez raté le départ, contactez le directeur du séjour afin de chercher une solution pour acheminer votre enfant sur le centre de vacances.

Consignes pour les départs en car :

- Nos voyages en car sont toujours accompagnés par l'équipe d'encadrement.
- Suite à la réglementation liée au transport des enfants, les listes nominatives établies ne pourront pas être modifiées le jour du départ. **Aucun changement de car ne sera effectué**.
- Donnez les médicaments à l'assistante sanitaire (ne pas oublier de mettre le nom de votre enfant sur chaque boîte).
- Présentez-vous devant le car où le nom de votre enfant figure sur la liste affichée.
- Donnez au responsable de car « l'enveloppe départ » regroupant tous les documents demandés.

Consignes pour les départs en train :

- Nos voyages en train sont toujours accompagnés par l'équipe d'encadrement.
- Le lieu de rendez-vous est un point de rassemblement mais n'est nullement le lieu de départ.
- Il est essentiel d'arriver à l'heure afin d'accéder au train une demi-heure avant les autres voyageurs.
- Tous les médicaments devront rester dans la valise de l'enfant. Signifiez à l'assistante sanitaire que votre enfant a un traitement en cours.
- N'oubliez pas de mettre les étiquettes bagages avec un numéro de téléphone portable afin d'être contacté en cas de perte.
- Donnez au responsable du départ l'enveloppe regroupant tous les documents demandés.

Consignes pour les départs en avion :

- Nos voyages en avion sont toujours accompagnés par l'équipe d'encadrement.
- Le lieu de rendez-vous est un point de rassemblement mais n'est nullement le lieu de départ.
- Il est obligatoire d'arriver à l'heure demandée afin de procéder à l'enregistrement des bagages.
- Respectez la limite de poids pour les bagages en soute et la liste des produits interdits en avion. Ces informations vous seront communiquées sur la convocation départ.
- Pas besoin de billet d'avion ! L'enfant est déjà enregistré auprès de la compagnie aérienne.
- N'oubliez pas de mettre les étiquettes bagages avec un numéro de téléphone portable afin être contacté en cas de perte.
- Tous les médicaments devront rester dans la valise de l'enfant. Signifiez à l'assistante sanitaire que votre enfant a un traitement en cours.
- L'enfant doit avoir sa pièce d'identité en cours de validité.

10 secrets pour un voyage réussi :

1. L'enfant doit prendre connaissance de son séjour par le catalogue ou Internet.
2. Réunir les documents obligatoires.
3. L'enfant doit participer à la préparation de la valise.
4. Ne pas oublier le doudou, une photo de famille ou le porte-bonheur favori de l'enfant.
5. Prendre de la lecture et des petits jeux pour le voyage.
6. Prendre une pièce d'identité en cours de validité pour les départs en avion.
7. Prévoir un pique-nique selon les horaires de voyage.
8. Arriver à l'heure au rendez-vous de départ.
9. Les parents gardent la convocation sur laquelle se trouve également les infos retour.
10. Remettre au responsable du voyage « l'enveloppe départ » pré-imprimée reçue dans votre kit et y glisser tous les documents obligatoires (argent de poche, ordonnance, attestation vitale, certificat...)

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:36 Page7

L'ARRIVÉE SUR LE CENTRE

Quand votre enfant est arrivé sur le centre de vacances, vous en êtes informés soit par SMS soit par l'intermédiaire de la boîte vocale mise en place sur le séjour.

COMMUNICATION PENDANT LE SÉJOUR

Communiquer avec votre enfant :

● Vous aurez la possibilité de **joindre votre enfant au téléphone**. Nous pensons qu'il est important de ne pas l'appeler tous les jours et de le laisser vivre sa colo. De plus, chaque centre n'ayant qu'une ligne téléphonique, nous vous demandons de la partager avec les autres familles.

● Pendant le séjour, les plus jeunes se feront un plaisir de vous envoyer une petite lettre. **Pensez à écrire** également car quel plaisir, quelle joie pour votre enfant de recevoir un courrier de sa famille.

La boîte vocale du séjour :

● Tous nos séjours accueillant des enfants de 3 à 13 ans sont dotés d'une boîte vocale.

● Régulièrement, l'équipe laisse un petit message afin de vous raconter les aventures du groupe de votre enfant.

● **Le mode d'emploi** de cette boîte est fourni dans le « kit départ ». La connexion à la boîte vocale est gratuite. N'oubliez pas de vous inscrire au service SMS, dès la première connexion, afin de recevoir une alerte nouveau message.

Urgence pendant le séjour :

● Si votre enfant a rencontré un problème important, **vous serez prévenus** le plus rapidement possible par l'équipe de direction.

● Dans votre « kit départ », le directeur vous communique son numéro de portable personnel. **Vous pouvez le joindre en cas d'urgence**.

Permanence Enfants du Métro :

● Nos bureaux sont ouverts **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30** et de **13 h 30 à 16 h 30**.

● **N'hésitez pas à nous appeler pour signaler un problème particulier**. Notre rôle est de vous conseiller, de vous aider et ensemble prendre la décision la plus adéquate.

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:36 Page8

PARTAGER DE BONS MOMENTS ENTRE COPAINS

POUR BIEN S'ÉQUIPER PENDANT LE SÉJOUR

Pour transporter ses affaires :

● Vous recevrez avec votre convocation départ **2 étiquettes** « Enfants du Métro », afin d'identifier vos bagages.

● **Attention,** ne pas surcharger le bagage et respecter le trousseau donné dans votre «kit départ».

● Votre enfant pourra également prendre un **petit sac à dos** pour ses effets personnels.

Des affaires adaptées :

● **Au climat** et à la période du séjour

● **A la pratique du sport**

● **Solides** et ne craignant pas la vie de plein air

● **Eviter les vêtements de marques**.

Serviettes et gants :

La Fondation fournit les draps de bain (piscine), les serviettes et les gants pour la toilette sur les centres des Enfants du Métro (Poiseux, Ménétreux, Ruffey sur Seille et Beauvais sur Matha). Pour les autres séjours, les serviettes et gants sont à prévoir dans le trousseau.

Stages sportifs ou séjours à thème :

● Tous les **équipements spécifiques** pour les activités (cheval, poney, moto, etc.) sont fournis par nos prestataires.

● **Mettre des affaires usagées** ne craignant pas d'être abîmées.

● Vous retrouvez **le trousseau** de ces séjours sur notre site Internet.

Les sports d'hiver :

Des vêtements inadaptés à la pratique des sports d'hiver peuvent poser des problèmes de confort mais également de sécurité.

● **1 combinaison** ou **anorak + pantalon de ski**.

● Dans la mesure du possible, nous vous conseillons d'équiper vos enfants de **2 paires de gants étanches et chauds** conçus pour la pratique du ski.

● Nous équipons de **casque de ski** tous les enfants de 6 à 13 ans et les surfeurs. Pour les autres, le casque, à mettre dans la valise, est à la charge des familles.

● Le port de **lunettes ou masque anti-UV** est obligatoire aux sports d'hiver. Nous vous conseillons l'achat d'un masque plus adapté à la pratique du ski.

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:37 Page9

ORGANISATION DU SÉJOUR
(bon à savoir, conseils, information)

Allo Maman bobo !

Si en cours de séjour, votre enfant vous informe que tout ne va pas comme il le voudrait... N'hésitez pas à nous le faire savoir le plus vite possible ou à appeler le directeur du séjour.
Avec vous, nous essayerons de comprendre et trouver la meilleure solution... sans pour autant se précipiter. Maintenant nous comptons sur vous, parents pour tempérer les petits « bobos ». Un jour on a mal dormi, on a mal mangé, on s'est disputé avec ses camarades... tant que cela se limite à une fois, ce n'est pas si grave ! Cela fait partie aussi de la vie en colo !!!

Et la santé ?

● **Pour tous les séjours en colonie,** il faut être en bonne santé et à jour des vaccins habituels.
● **Pour pratiquer une activité sportive,** il est demandé de fournir, le jour du départ, un certificat médical d'aptitude aux activités physiques et sportives (validité 3 mois). En l'absence de celui-ci, votre enfant ne pourra pratiquer une activité sportive.
● **Si votre enfant est malade** pendant le séjour, un médecin assurera la consultation et le suivi médical sera effectué selon ses prescriptions. Les parents seront informés par l'assistant sanitaire après la consultation.
● **Dans tous les centres de vacances,** un personnel diplômé (PSC1) est chargé du suivi sanitaire.
● **Si votre enfant est sous traitement,** nous avons besoin de l'ordonnance à mettre dans l'enveloppe départ à donner au directeur.

« A la colo, on mange bien »

● La nourriture est **variée** et en quantité suffisante.
● Les vacances, c'est aussi l'occasion de goûter aux spécialités régionales et de découvrir des repas à thèmes.
● **Les régimes et allergies alimentaires** doivent être signalés avant le départ. Veuillez vérifier auprès de nos bureaux la compatibilité avec la cuisine de collectivité.
● **Nous respectons les régimes sans porc** cependant nous sommes dans l'impossibilité de servir des viandes labellisées cacher ou halal.

« A la colo, on dort bien »

● Nos différents hébergements proposent un cadre de vie confortable et propre. Vous pouvez voir le centre en images sur notre site Internet.
● Tous nos séjours sont déclarés aux directions régionales du ministère de la Jeunesse et des Sports certifiant ainsi la conformité des centres de vacances contrôlés régulièrement par des commissions de sécurité.
● De même, toutes nos structures maternelles ont été contrôlées par les services de la Protection Maternelle et Infantile. Elles sont équipées du confort nécessaire pour cette tranche d'âge. Le mobilier et salle d'eau sont adaptés à la taille des enfants. L'encadrement loge avec les enfants pour une surveillance 24/24.

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:37 Page10

« A la colo, on respecte des règles »

● L'équipe d'encadrement précisera aux enfants ce qu'ils ont le droit de faire ou ne pas faire.

● **Nous n'acceptons aucune transgression à la loi** (drogue, alcool, violence physique ou verbale...).

● Quant au reste, il est négociable, mais toujours dans la limite de la sécurité, du respect mutuel et d'un bon état d'esprit.

Aux Enfants du métro, on assure !

● Chaque participant à un séjour est assuré à la MATMUT assistance.

● **Attention ne sont pas remboursés :** la perte ou la casse des objets de valeur et le retour anticipé d'un jeune.

● La Fondation a souscrit pour vous une **assurance annulation** comprise dans le tarif de nos séjours. (Voir conditions sur www.lesenfantsdumetro.fr)

Marquage et lavage du linge :

● **Sur les centres de Beauvais, Ruffey, Ménétreux et Poiseux,** le linge est lavé tous les jours dans nos buanderies.

● **Pour les séjours de – de 8 jours,** nous vous demandons de prévoir suffisamment de change. Aucun lavage ne sera organisé.

● **Pour les autres séjours,** nous organisons quelques nettoyages, la priorité est donnée au petit linge.

● **N'oubliez pas !** Chaque affaire doit être marquée au nom du jeune (étiquettes brodées ou autocollantes, feutre spécial indélébile). Ce marquage est indispensable pour les plus petits.

Argent de poche :

● **Tout est compris dans le prix de nos séjours.** Ce n'est donc pas obligatoire. Cet argent servira uniquement aux besoins personnels (friandises, cartes postales...).

● Mettre cet argent dans la pochette reçue dans votre kit et la glisser dans « l'enveloppe départ » à donner au directeur.

● Nos directeurs ne seront pas responsables de l'argent de poche conservé par les jeunes.

Pas d'objets de valeur !

● En colonie, il vaut mieux éviter tout ce qui peut attiser les convoitises. Les vêtements de marque, les baladeurs MP3 de grande valeur, les consoles de jeu portables... doivent rester à la maison.

● Et nous leurrons pas, les téléphones portables servent plus à joindre les amis que les parents !

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:37 Page11

LES ACTIVITÉS PENDANT LE SÉJOUR

Les maternelles :

● **Les journées** sont structurées, respectent les rythmes de vie, favorisent l'éveil, la curiosité et l'autonomie de l'enfant. Le but du séjour : « Permettre à l'enfant de faire des expériences et des apprentissages.

● **Nous favorisons les activités à l'extérieur :** en forêt, dans les champs et sur les terrains de sport.

● **Mais également :** les travaux manuels, les jeux d'intérieur... sans oublier quelques sorties et, bien sûr, nos soirées animées.

Les colonies multi-activités :

● **Chaque enfant choisit ses activités** en fonction de critères qui lui sont propres : ses centres d'intérêts, ses affinités son humeur du moment.

● Ces séjours sont consacrés à l'amusement mais également développent la camaraderie. **Ce sont des séjours « 100 % copains ».**

● **Plusieurs activités sont organisées à l'extérieur du centre :** cheval, découverte des sports mécaniques... qui varient en fonction du centre et de l'âge. Les enfants devront faire des choix, ils ne pourront pas tout faire.

Les stages :

● **La Fondation s'engage** à respecter le nombre d'heures de pratique inscrite dans notre catalogue.

● **Tous nos stages** sont organisés en partenariat avec des prestataires agréés disposant des qualifications nécessaires pour l'encadrement et l'apprentissage.

● **La progression** est individualisée et permet d'évoluer à son rythme. Les stages sont intensifs et nécessitent un engagement complet de l'enfant.

Les sports d'hiver :

● **La pratique des sports d'hiver** se déroule sur la journée sauf si la fatigue se fait sentir.

● **Les jeunes sont répartis par niveau.** De temps en temps, ils peuvent skier par affinité.

● **Sur les pistes,** l'encadrement est réalisé par notre équipe (environ 1 adulte pour 6 jeunes).

● **Les jeunes sont toujours accompagnés** sur les pistes.

● **Nous réservons des cours ESF** pour les débutants et les enfants de faible niveau.

● **Le passage des étoiles** est organisé uniquement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. La médaille reste à la charge des familles (à prévoir dans l'argent de poche).

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:38 Page12

APRES LE SÉJOUR

- Vous pouvez télécharger notre **enquête qualité** sur notre site Internet et nous la renvoyer dument remplie par courrier interne ou externe.
- Vous pouvez demander à notre secrétariat une **attestation de présence et une facture acquittée** reprenant les dates du séjour, le numéro d'agrément Jeunesse et Sports et le montant réglé.

NOTRE SITE INTERNET

- Venez surfer sur **www.lesenfantsdumetro.fr :** vous y découvrirez nos vidéos et photos des séjours précédents et disposerez d'informations supplémentaires avec des liens vers nos partenaires.
- Vous pouvez également y télécharger le trousseau du séjour, l'attestation pour les sports nautiques...

EDM-Passeport ColoHiver-BAT2_Mise en page 1 10/10/2014 18:35 Page1

NOUS CONTACTER

les enfants du métro

Les Enfants du Métro
30 rue Championnet - LAC CG43
75018 PARIS

Tél. : 01 58 78 45 90
Fax. : 01 58 78 45 92

Mail : pascale.manne@ratp.fr
ou **jean-philippe1.evrard@ratp.fr**